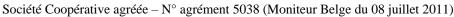
## Allons en Vent SC

Agréé Conseil National de la Coopération Route de Vencimont 16, 5570 Javingue, Belgique  $in fo@allons envent.be-www.allons envent.be-BE\ 0475.987.215$ 





## **PROCURATION** POUR LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU **DIMANCHE 14 AVRIL 2024**

Extrait des statuts de la coopérative :

« Article 26. Modalités de l'exercice du droit de vote

Tous les actionnaires ont une voix égale en toute matière, quel que soit le nombre d'actions dont ils disposent.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un mandataire, qui doit être actionnaire. (...)

Personne ne peut être porteur de plus d'une procuration. »

	<u> </u>			
Je soussigné			(« le	Mandant »)
Date de naissance				
Adresse				
Empêché d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 14 avril 2024, désigne pour me représenter à ladite réunion				
		(	« le Mandataire ») qu	i accepte.
Le Mandant donne au Mandataire le pouvoir de prendre part à toutes délibérations voter, amender ou rejeter les propositions à l'ordre du jour, assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la susdite assemblée ne pourrait valablement délibérer, passer et signer les actes, pièces et procès-verbaux.				
Fait à		le		
Signatures :				

Le Mandant

Le Mandataire